

Licence professionnelle métiers du notariat

La licence professionnelle « métiers du notariat » est un diplôme national (niveau II) délivré par les universités.

Pour tout renseignement, vous devez prendre contact avec les services de l'Ecole de Droit de CLERMONT-FERRAND (<https://droit.uca.fr/>).

Recrutement

La commission de sélection composée d'universitaires et de professionnels a pour mission de recruter les étudiants dans la limite des places disponibles.

La licence professionnelle métiers du notariat est ouverte aux titulaires des diplômes suivants :

- BTS notariat
- BTS immobilier
- L2 droit
- L2 AES
- DUT carrières juridiques
- DEUST droit immobilier

Programme

- 1 - **Droit des contrats** : contrats spéciaux, sûretés, droit des sociétés
- 2 - **Droit patrimonial de la famille** : régimes matrimoniaux et libéralités, droit des successions
- 3 - **Droit public notarial** : publicité foncière, fiscalité immobilière notariale, droit de l'urbanisme, déontologie et organisation de la profession
- 4 - **Anglais juridique** : vocabulaire fiscal, contractuel, immobilier...
- 5 - **Négociation immobilière** : techniques fondamentales de négociation, notamment en matière de vente d'immeuble
- 6 - **Projet tutoré**
- 7 - **Stage** de 3 mois